

RAPPORT ANNUEL DU CCIE SUR
L'ISLAMOPHOBIE
EN EUROPE
POUR L'ANNÉE **2024**





ccieurope.org

Collectif Contre l'Islamophobie en Europe

Table des matières

2	Mot du président
4	Islamophobie et chiffres officiels : une sous-estimation chronique
7	Une islamophobie structurelle
9	Les chiffres du CCIE
12	La France en 2024
12	Les vêtements des femmes musulmanes, une obsession française persistante
13	Les mosquées prises pour cibles : incendies, tags racistes et menaces
14	Les mesures d'entraves administratives : un nouveau cap franchi
17	L'Europe en 2024 : Essor de l'extrême-droite et normalisation de l'islamophobie
17	Un tournant électoral majeur : l'extrême-droite impose son agenda
23	Le rôle des médias dans la radicalisation de l'espace public. De la complicité à la surenchère
25	Le génocide israélien de Gaza, ou l'accélérateur de la fascisation européenne
28	Trump, le nom d'une fascisation globalisée
30	Conclusion
32	Recommandations

Mot du président

Jamais les discours hostiles aux musulmanes et aux musulmans en Europe n'ont été aussi normalisés, voici le constat inquiétant sur lequel s'est achevée l'année 2024. L'islamophobie s'est installée au cœur du débat public, perpétuellement alimentée par une extrême droite qui ne cesse de gagner du terrain. Ce climat délétère impose une vigilance accrue de la part de toutes celles et de tous ceux pour qui les valeurs d'égalité et de liberté sont chères.

Tout au long de l'année, nous avons assisté à une surenchère dans la stigmatisation des populations musulmanes, avec des discours de haine banalisés et un durcissement des politiques de surveillance. Dans plusieurs pays européens, l'extrême droite ne se contente plus d'occuper la sphère médiatique : elle impose son agenda aux gouvernements, façonne les politiques publiques, permet un glissement idéologique qui menace directement les libertés fondamentales.

Face à cette situation, notre mission est plus essentielle que jamais. Le CCIE s'engage à documenter ces discriminations, à accompagner les personnes concernées et à porter un plaidoyer en faveur d'une Europe où l'égalité et la dignité ne sont pas de simples slogans. Nous savons combien la confiance envers les institutions s'érode parmi les minorités trop habituées au deux poids deux mesures, et c'est précisément dans ce contexte que notre rôle prend tout son sens : offrir un soutien concret, dénoncer les injustices et refuser la fatalité.

Cependant, nous ne sommes pas naïfs face aux obstacles qui s'accumulent. Qu'il s'agisse de restrictions administratives, de pressions judiciaires ou de campagnes de diffamation, les moyens déployés pour attaquer les organisations de défense des droits humains et museler les voix dissidentes se radicalisent, particulièrement contre celles qui s'opposent au racisme structurel et aux discriminations systémiques – et en particulier lorsqu'elles ont le mauvais goût de vouloir préserver les droits des personnes migrantes, réfugiées et musulmanes.

Les enjeux de ce combat dépassent en effet largement la seule question de l'islamophobie. Ils touchent au modèle de société que nous voulons défendre :

une société où les principes démocratiques ne sont pas sacrifiés sur l'autel de la peur, où l'État de droit ne cède pas aux pulsions autoritaires, où les minorités ne sont pas transformées en boucs émissaires. Si l'extrême droite avance, si ses idées imprègnent chaque jour davantage les consciences et le débat public, il est de notre responsabilité collective de lui opposer un front résolu, de refuser la banalisation de l'intolérance et de rappeler, inlassablement, que l'histoire nous a déjà enseigné les conséquences de ces dérives.

Le CCIE poursuivra ce travail avec détermination et engagement. Nous adressons nos remerciements les plus sincères à toutes celles et ceux qui, par leur soutien, leur mobilisation et leur engagement, participent à ce combat essentiel. Que ce rapport permette d'éclairer les dynamiques en cours et d'armer les consciences face aux défis qui nous attendent.



Islamophobie et chiffres officiels : une sous-estimation chronique

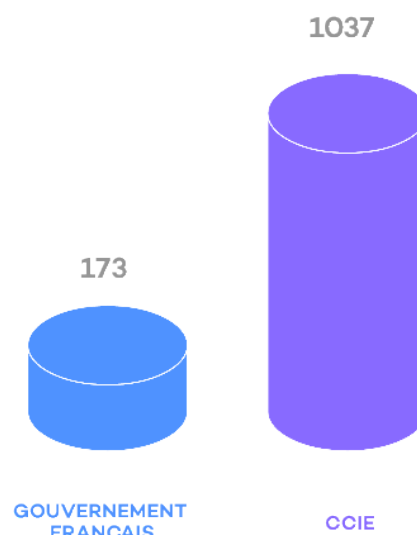
Chaque année, les institutions européennes et nationales publient des statistiques sur les discriminations et actes de haine visant les populations musulmanes, qui souffrent de lacunes méthodologiques importantes qui limitent leur portée et leur crédibilité. Il est alors impératif de rappeler de nouveau que les chiffres officiels de l'islamophobie sont loin de refléter la réalité vécue par les musulmanes et les musulmans en Europe.

Le Collectif contre l'Islamophobie en Europe (CCIE), qui recueille chaque année plusieurs centaines de témoignages et de plaintes, dispose d'une base de données unique sur les discriminations islamophobes. Grâce à son ancrage dans les communautés concernées, il recueille une part significative des cas qui échappent aux statistiques officielles. Et le constat persiste : les chiffres produits par les États et institutions publiques restent largement en-deçà de ceux relevés par le CCIE et les autres organisations de terrain, et ce décalage ne cesse de se creuser.

Prenons l'exemple des données produites par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) dans son dernier rapport. Ce travail est profondément limité par sa méthodologie : l'échantillon réduit des personnes interrogées, le manque de prise en compte de l'expérience des musulmans de troisième et quatrième générations, et surtout, l'absence d'analyse quant au racisme structurel faussent les résultats quant à l'islamophobie en Europe. La focalisation sur des actes individuels de discrimination (refus d'embauche, contrôles policiers abusifs, agressions verbales ou physiques) empêche une prise en compte des dynamiques systémiques qui alimentent et normalisent ce phénomène.

De la même manière, en France, les chiffres avancés par le ministère de l'Intérieur à propos des actes antimusulmans sont systématiquement sous-estimés. Pour

l'année 2024, les autorités ont recensé 173 actes antimusulmans, ce qui signifierait qu'ils auraient diminué de plus d'un tiers par rapport à l'année 2023. Les chiffres du CCIE en dénombrent plus du triple : 1037 signalements nous sont en effet parvenus et montrent une augmentation de plus de 25% par rapport à l'année précédente. Cette sous-estimation est régulièrement justifiée par un recul des actes signalés, imputé à la lassitude des victimes ou bien aux difficultés rencontrées pour déposer plainte, l'un des seuls outils dont dispose les autorités pour quantifier un phénomène. Mais si de nombreuses personnes renoncent à reporter ce qui leur est arrivé, c'est avant tout parce qu'elles n'ont aucune confiance dans les institutions censées les protéger, dans un contexte où les forces de l'ordre sont perçues comme des agents de surveillance et de suspicion à l'égard des musulmanes et des musulmans.



De manière plus générale, les institutions européennes et nationales persistent à définir l'islamophobie de manière restrictive, en niant son inscription dans des structures légales, administratives et politiques. En restreignant l'islamophobie aux seules agressions et discriminations directes, les États occultent notamment la responsabilité des politiques publiques dans l'ancrage de ce phénomène, ce qui leur permet d'éluder leur propre responsabilité dans la mise en place de lois et de dispositifs qui ciblent explicitement les musulman.e.s sous prétexte par exemple de lutte contre le séparatisme ou de préservation des «valeurs républicaines». Les interdictions de signes religieux à l'école et dans l'espace public, la surveillance des associations musulmanes, les mesures sécuritaires préventives ciblant les individus sur la base de leur pratique de l'islam, les restrictions croissantes à la liberté d'expression sur les questions liées à l'islam ou à la Palestine sont autant d'exemples de politiques institutionnalisant l'islamophobie tout en restant invisibles dans les statistiques officielles.

L'islamophobie ne peut être réduite à une liste d'incidents isolés. Elle s'ancre dans des politiques d'exclusion, des logiques de contrôle et des discours médiatiques qui façonnent l'imaginaire collectif. Tant que les statistiques officielles refuseront d'intégrer ces dimensions, elles ne seront qu'un reflet partiel et sous-estimé de la réalité.

Si le CCIE publie chaque année un état des lieux détaillé de l'islamophobie en Europe, c'est ainsi précisément pour combler les lacunes des données officielles et rappeler que les chiffres ne suffisent pas à saisir l'ampleur et la complexité du phénomène.

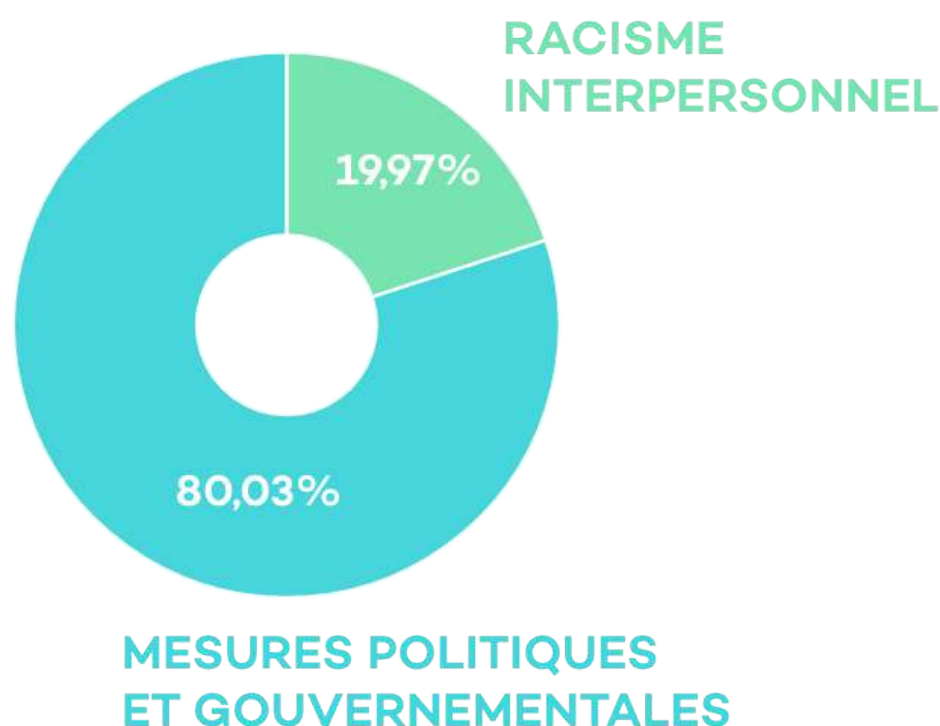
Une islamophobie structurelle

L'islamophobie est ancrée dans les structures institutionnelles, politiques et administratives qui façonnent le quotidien des musulman.e.s en Europe. Ce que l'on qualifie d'islamophobie structurelle désigne l'ensemble des dispositifs légaux, des pratiques institutionnelles et des normes sociales qui ciblent de manière systémique les musulman.e.s ou les personnes perçues comme telles. Elle repose sur une construction idéologique et normative qui associe l'islam à une menace, et justifie par là même des politiques de surveillance, des restrictions aux libertés fondamentales et des discriminations institutionnalisées.

Ses manifestations sont multiples. Dans le champ des politiques publiques, elle se traduit par l'instauration de lois restreignant la visibilité et l'accès des musulman.e.s à l'espace public sous couvert de laïcité ou encore par l'intensification des mesures de surveillance et de fichage. Dans le domaine de l'emploi et de l'éducation, les musulman.e.s – et plus particulièrement les femmes portant le voile – subissent une exclusion systématique, justifiée par des interprétations abusives des principes de neutralité. Sur le plan médiatique, l'islamophobie structurelle s'exprime à travers un traitement obsessionnel de l'islam où la figure du musulman est synonyme d'altérité indésirable, de menace civilisationnelle ou de danger sécuritaire - et un laisser-faire généralisé face aux abus caractérisés.

Les chiffres collectés par le CCIE illustrent avec une clarté implacable cette réalité. En 2024, 19,97% concernaient des faits de racisme interpersonnel. 80,03% des signalements reçus concernaient des actes directement liés à des mesures ou politiques gouvernementales : discrimination du fait de la tenue vestimentaire (foulard ou tenue ample), refus d'accès à l'éducation ou à l'emploi en raison du port du voile, perquisitions administratives abusives, ou surveillance renforcée des mosquées. A cela s'ajoutent les discriminations dans l'accès au logement et au soin. Ces données confirment que ces mesures jouent un rôle actif dans la construction et la reproduction de l'islamophobie en tant que système de discrimination légitimé par le droit et les institutions.

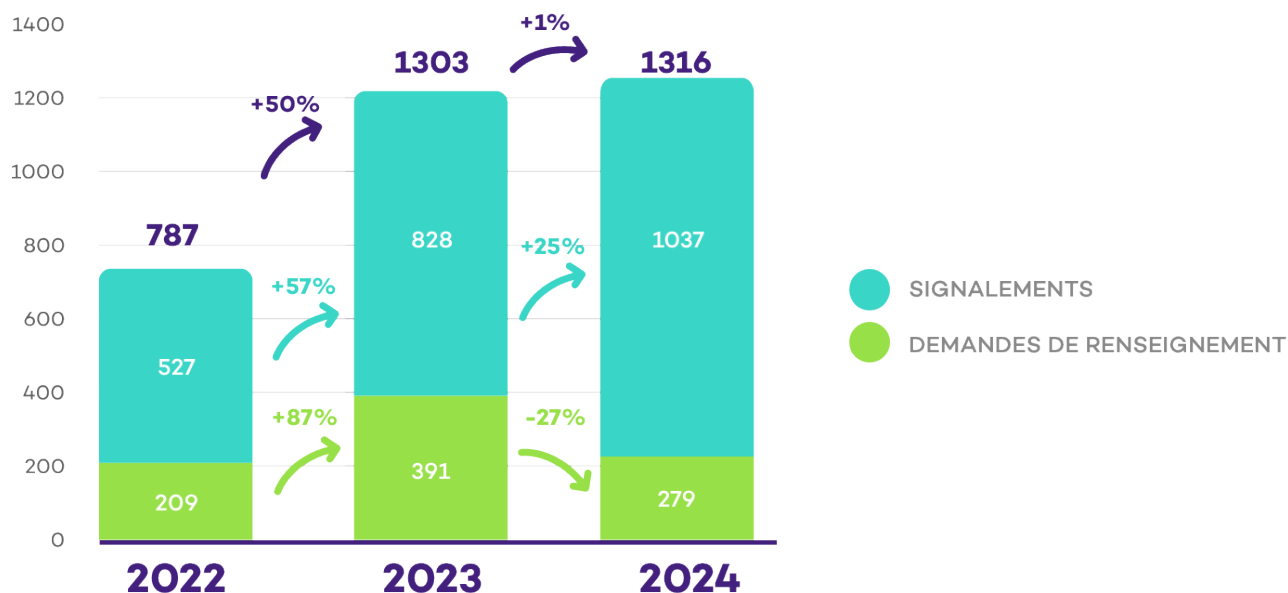
Reconnaître l'islamophobie structurelle comme un phénomène spécifique, distinct des actes individuels de discrimination, est essentiel pour comprendre l'ampleur du problème. Tant que les politiques publiques continueront à nourrir et à légitimer l'exclusion des musulman.e.s, toute lutte contre l'islamophobie restera incomplète. Cette invisibilisation volontaire permet aux États de se dédouaner de leur propre responsabilité dans la normalisation de cette forme de racisme. Ce rapport entend au contraire rappeler que l'islamophobie n'est pas une simple question d'intolérance inter-individuelle, mais bien un problème systémique qui exige une réponse politique et institutionnelle d'ampleur.



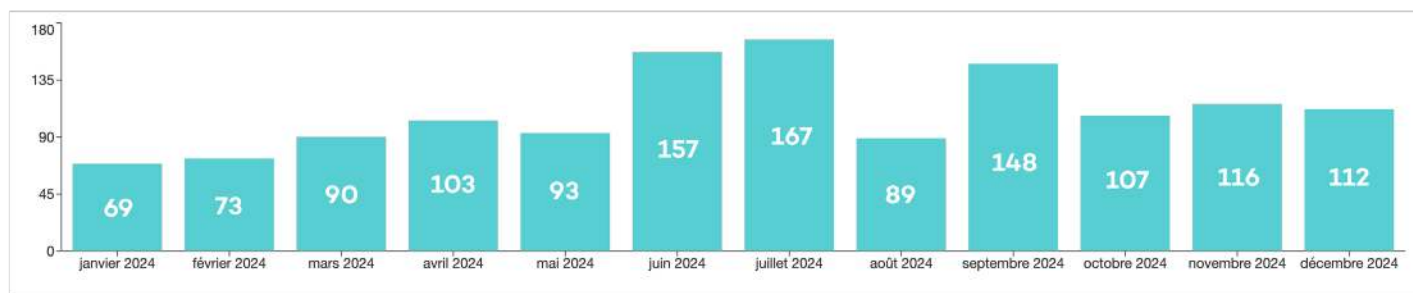
Les chiffres du CCIE

Pour l'année 2024, 1037 signalements de faits islamophobes ont été faits au CCIE. En 2023, le chiffre des signalements était de 828, ce qui révèle une augmentation de 25% d'une année à l'autre. Ces chiffres concernent exclusivement les signalements de faits qui ont été effectivement établis comme relevant de l'islamophobie après analyse par le service juridique du CCIE.

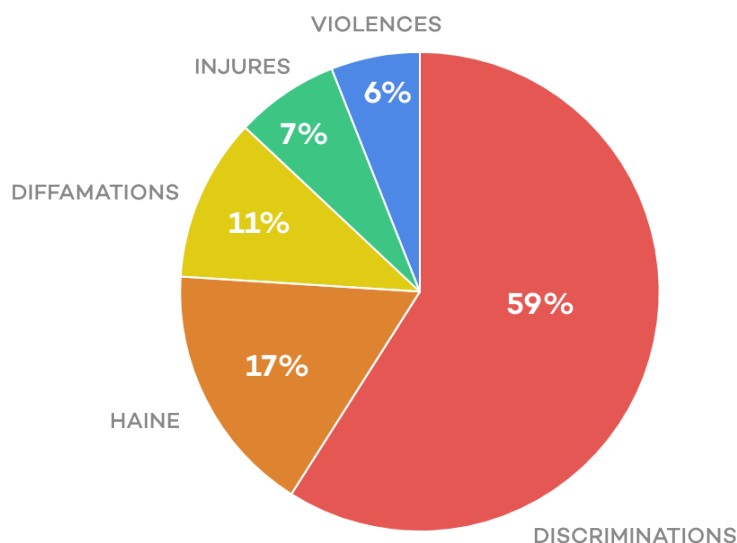
Ce chiffre ne comptabilise donc pas toutes les demandes : en 2024, 1316 personnes ont contacté le CCIE, contre 1303 en 2023. Comme les années précédentes, la grande majorité des sollicitations concernent une situation qui a lieu en France :



Les signalements se répartissent au cours de l'année comme suit :

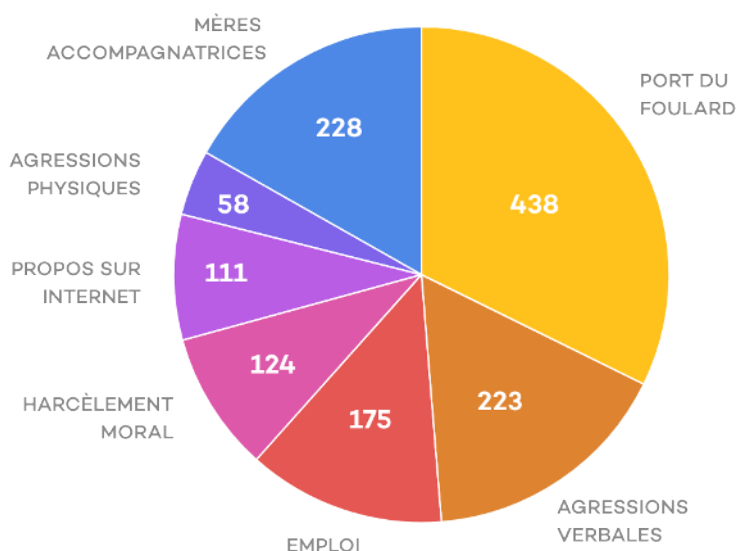


Les 1037 signalements pour l'année 2024 rassemblent des faits de différentes natures : des faits de discrimination (59%), de provocation et d'incitation à la haine (17%), d'injures (7%), de diffamation (11%), et de violence (6%).



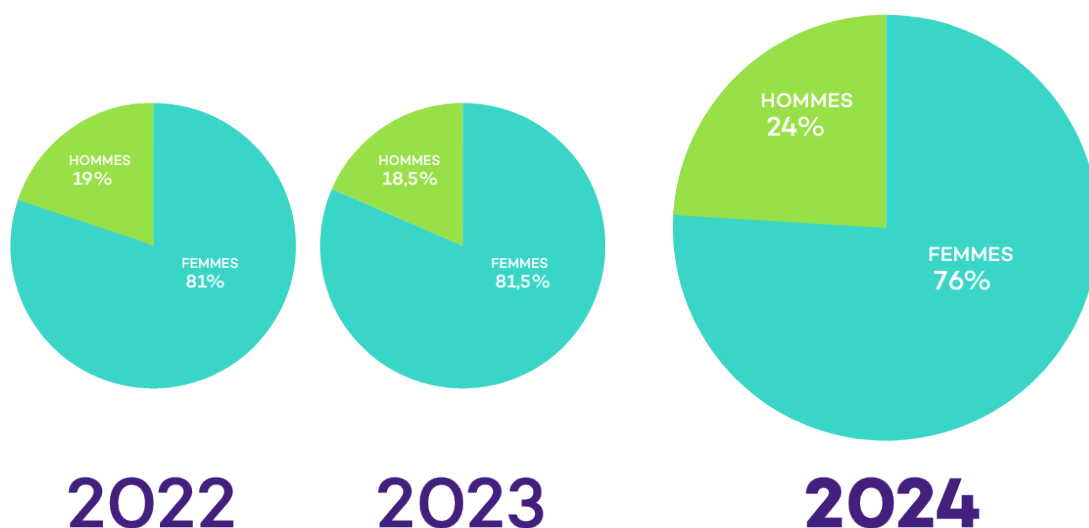
Ces actes peuvent survenir partout, mais certaines institutions et espaces publics restent des terrains privilégiés de l'islamophobie, avec une concentration des signalements dans les administrations, les lieux d'éducation (maternelle, primaire, collège, lycée, et université), les hôpitaux et l'espace numérique.

Les mots clés les plus fréquents sont les suivants :



Les personnes victimes sont en grande majorité de nationalité française (889), les autres cas recensés concernent principalement des personnes de nationalité belge (18), marocaine (19), algérienne (18), tunisienne (11) et espagnole (6).

Comme l'année précédente et dans la continuité d'une tendance lourde de l'islamophobie depuis l'observation du phénomène, ces faits concernent pour leur immense majorité les femmes. Sur **1037 signalements**, **76% concernent en effet des femmes et 24% des hommes**.



L'année 2024 confirme donc ce que l'on ne cesse de répéter : être musulmane en France, c'est être particulièrement exposée à la discrimination et à la violence. Le port du voile reste un point central des discriminations : il concerne 402 dossiers. De l'exclusion professionnelle aux agressions verbales dans la rue, les femmes musulmanes sont en première ligne.

Concernant les hommes, la situation n'est guère plus rassurante. Les chiffres montrent qu'ils sont également de plus en plus concernés par une islamophobie qui prend d'autres formes, ce qu'illustre la hausse vertigineuse des mesures d'entraves administratives décrétées en 2024 (voir plus loin).

L'année 2024 s'inscrit ainsi dans la continuité des tendances alarmantes observées en 2023 : l'islamophobie ne faiblit pas, elle s'ancre et se renouvelle. Si l'année précédente avait été marquée par une explosion des signalements, 2024 confirme que la dynamique ne s'est pas inversée.

La France en 2024

LES VÊTEMENTS DES FEMMES MUSULMANES, UNE OBSESSION FRANÇAISE PERSISTANTE

En France, la politique de surveillance et d'exclusion des musulmanes et des musulmans a atteint un nouveau palier en 2024. Après l'interdiction de l'abaya à l'école en 2023, l'année 2024 a vu se multiplier les cas de discrimination ciblant les jeunes filles portant des vêtements jugés «trop longs» ou «trop amples». Des lycéennes ou des collégiennes ont été sommées de raccourcir leurs jupes ou de modifier leurs tenues sous prétexte qu'elles véhiculeraient un message religieux, en totale contradiction avec les principes d'égalité et de neutralité censés régir l'éducation nationale - et du sens même de la loi du 15 mars 2004 et de sa circulaire d'application du 18 mai 2004. Il est alors nécessaire de rappeler, même si cela paraît presque anachronique, que la neutralité concerne les agent.e.s de l'État durant l'exercice de leurs fonctions, et non les personnes. La volonté du gouvernement français d'interdire le voile pour les femmes accompagnant des sorties scolaires, soutenue par le nouveau ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau en janvier 2025, illustre la volonté de restreindre toujours plus la visibilité des musulmanes sous couvert de laïcité.



Cette dynamique d'exclusion s'est également manifestée dans le domaine sportif. En juin 2023, le Conseil d'État a confirmé l'interdiction du port du hijab lors des compétitions de football, rejetant les requêtes du collectif «Les Hijabeuses» qui milite pour le droit des femmes portant un voile à jouer au football. La Fédération française de football (FFF) maintient cette interdiction, malgré l'autorisation du hijab par la FIFA depuis 2014. Cette décision a été critiquée par des juristes et des associations de défense des droits humains, qui y voient une atteinte aux libertés publiques. Par ailleurs, lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris 2024, les athlètes françaises ont été interdites de porter des tenues religieuses, y compris le hijab, malgré les critiques des organisations internationales (Humans Rights Watch et Amnesty International notamment) qui ont dénoncé une atteinte à la liberté religieuse des athlètes.

LES MOSQUÉES PRISES POUR CIBLES : INCENDIES, TAGS RACISTES ET MENACES

En 2024, les mosquées en France ont subi de nombreuses attaques et actes islamophobes, révélant une inquiétante intensification des violences antimusulmanes sur le continent. Ces agressions, chronologiquement retracées ici sans pour autant que la liste ne soit exhaustive, illustrent l'ampleur et la continuité du phénomène tout au long de l'année.



Ulu Camii de Haguenau, dans le Grand Est, est la cible d'une tentative d'incendie criminel. En novembre, c'est cette fois à Amiens qu'une mosquée subit un incendie volontaire provoquant des dégâts matériels considérables. Une tentative d'incendie criminel à Morlaix en janvier avait déjà vivement réveillé les craintes pour la sécurité des musulman.e.s de la région. Ces événements créent un sentiment de vulnérabilité parmi les fidèles face à des actes criminels de plus en plus graves et qui peinent encore à trouver écho au sein des débats publics. À ces actes violents s'ajoutent les attaques répétées visant des mosquées en construction, comme à Montauban, où le chantier est vandalisé à cinq reprises durant l'année, à chaque fois avec des inscriptions racistes et islamophobes. Enfin, le 2 décembre, l'irruption d'un homme armé dans la grande mosquée de Nantes en pleine prière, sème la panique et cristallise les inquiétudes sur la sécurité physique même des fidèles musulmans en France.

L'année 2024 confirme donc une tendance inquiétante quant à la prolifération des attaques physiques et symboliques contre les mosquées en Europe.

LES MESURES D'ENTRAVES ADMINISTRATIVES : UN NOUVEAU CAP FRANCHI

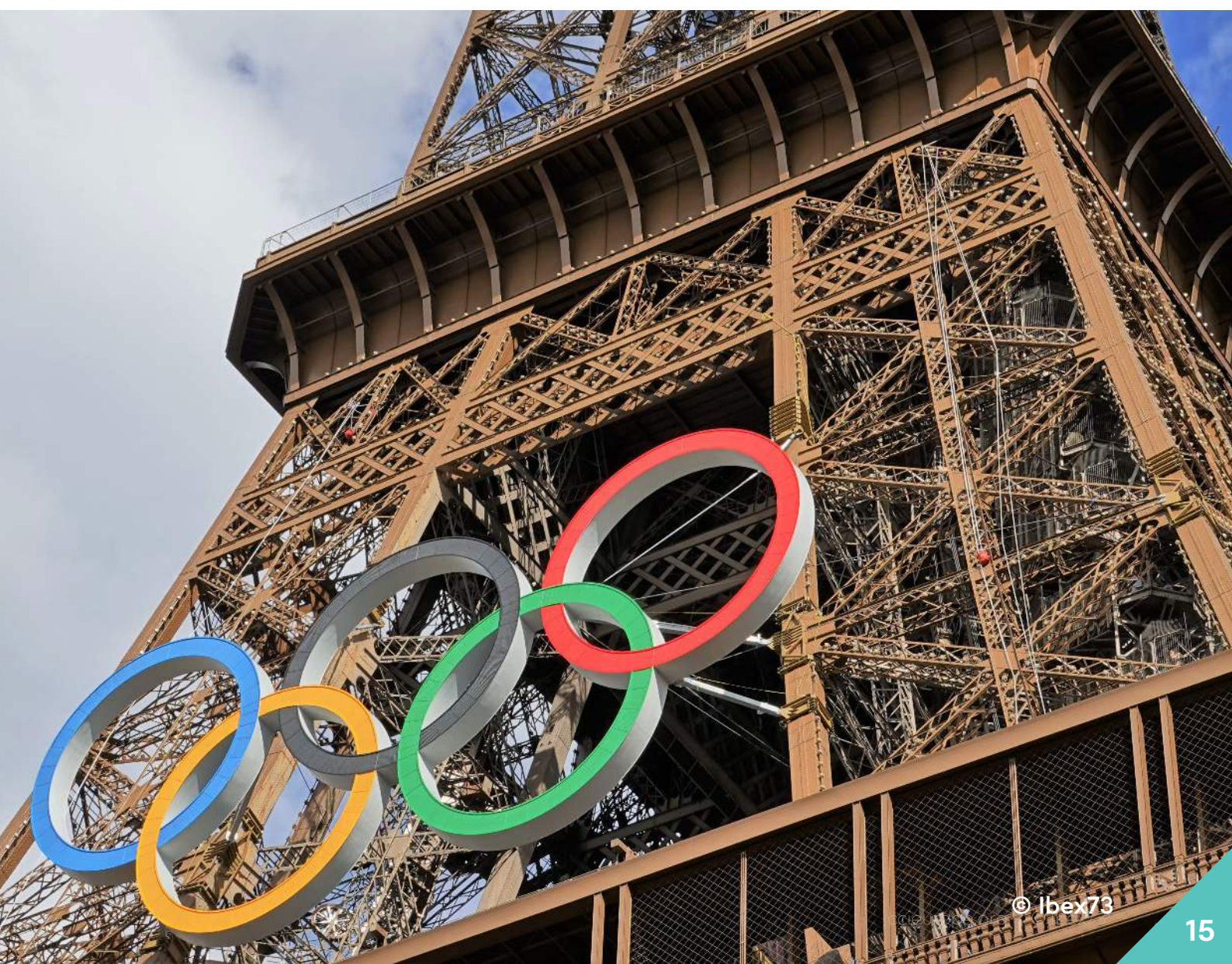
En 2024, la mise en place des mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance (MICAS) a franchi un seuil alarmant, avec une explosion des assignations à résidence et des perquisitions administratives. Justifiées par un impératif sécuritaire, ces mesures ont en réalité servi à institutionnaliser une répression ciblée, visant en grande majorité des personnes musulmanes sur des motifs flous et arbitraires. À partir des cas qui lui ont été signalés, un rapport du think-tank Promote¹ documente cette dérive autoritaire qui révèle un système où la répression préventive remplace la présomption d'innocence et où

1 <https://promotethinktank.com/jai-vu-une-arme-pointee-sur-ma-famille-rapport/>



les conséquences humaines sont dévastatrices. L'ampleur du phénomène est en effet inédite. Alors que le nombre de MICAS annuelles oscillait entre 120 et 150 avant 2024, le ministère de l'Intérieur en a imposé 559 en seulement quelques mois, soit un rythme mensuel multiplié par 17. Les perquisitions administratives ont, elles aussi, explosé : de 153 en 2023, elles ont bondi à 936 en 2024, soit une augmentation de 510 %. Ces mesures ont visé des individus au casier judiciaire vierge et, dans certains cas, des mineurs dès l'âge de 14 ans, une rupture sans précédent avec les principes de protection des droits fondamentaux.

Les justifications avancées sont souvent dérisoires et ne reposent que sur des « notes blanches », des documents non signés, non datés, échappant à toute procédure contradictoire. La culpabilité par association semble être devenue une norme : prier dans une mosquée où un imam a été fiché, interagir sur les réseaux sociaux avec une personne suspectée ou simplement posséder des livres religieux peut suffire à être placé sous surveillance.



La criminalisation des signes de religiosité et des opinions politiques est par ailleurs manifeste : la détention d'ouvrages islamiques classiques, le port du qamis ou du voile, ou encore le fait d'exprimer un soutien aux civils palestiniens sur les réseaux sociaux sont devenus des motifs de suspicion. Des témoignages montrent que certains policiers n'hésitent pas à fouiller les bibliothèques des personnes perquisitionnées, à retourner des tapis de prière ou à pointer du doigt des versets du Coran qui légitimeraient la violence. La liberté de conscience et d'expression est ainsi directement attaquée sous couvert de lutte contre l'extrémisme.

Les témoignages décrivent des perquisitions menées au petit matin par des unités cagoulées et lourdement armées, des violences physiques et verbales infligées aux personnes interpellées, y compris aux plus vulnérables. L'impact psychologique est dévastateur. Les répercussions professionnelles, financières, et sociales sont tout aussi lourdes. Nombreux sont ceux qui ont perdu leur emploi, incapables de respecter des horaires de travail à cause des contraintes de pointage ou des assignations géographiques. D'autres ne trouvent plus d'embauche, écartés en raison de leur fichage administratif.

L'année 2024 a ainsi prouvé que les MICAS ne sont tout simplement pas une réponse sécuritaire proportionnée, adaptée, raisonnable ou efficace : elles sont un outil de contrôle social et de discrimination systémique qui ne peut être que désastreux à moyen et long termes.

L'Europe en 2024 : Essor de l'extrême-droite et normalisation de l'islamophobie

L'année 2024 a marqué une rupture profonde dans le paysage politique européen, avec l'ascension fulgurante et en apparence irrésistible des forces d'extrême-droite et une dédramatisation accélérée des postures racistes et islamophobes. Ce qui relevait encore il y a quelques années de la rhétorique des marges du champ politique, confinée aux partis nationalistes et aux groupes identitaires, est désormais une composante centrale du débat public, adoptée et légitimée par des formations traditionnelles cherchant à capter l'électorat d'extrême-droite.

UN TOURNANT ÉLECTORAL MAJEUR : L'EXTRÊME-DROITE IMPOSE SON AGENDA

Les élections européennes de juin 2024 ont confirmé cette dynamique, en voyant des partis nationalistes et xénophobes obtenir des scores record. Le Rassemblement National (RN) en France, l'AfD en Allemagne, le PVV aux Pays-Bas, le FPÖ en Autriche, et Fratelli d'Italia en Italie ont réalisé des percées électorales inédites, bouleversant ainsi l'équilibre des institutions nationales et européennes et fragilisant encore davantage les forces politiques modérées. Ces partis, qui, jusqu'alors, étaient cantonnés aux marges, ont su exploiter les crises successives – économique, énergétique, sécuritaire, géopolitique – pour s'imposer comme des acteurs incontournables du paysage politique.

Mais le fait le plus marquant de cette séquence électorale est peut-être l'influence grandissante de ces forces sur les partis de gouvernement. Là où, il y a encore quelques années, les droites classiques tentaient de tenir une ligne de démarcation avec les discours d'extrême-droite, elles s'en sont progressivement

rapprochées, jusqu'à en adopter les éléments programmatiques les plus radicaux. Cette stratégie de convergence, visant à capter un électorat toujours plus hostile à l'immigration et aux minorités, a légitimé des propositions ouvertement discriminatoires, inscrivant l'islamophobie au cœur des politiques publiques.

En France, cette dynamique s'est accélérée dans un contexte de crise politique majeure, marqué par la dissolution surprise de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron après l'échec cuisant de la majorité présidentielle aux élections européennes en juin 2024. Lors des élections législatives anticipées, le Rassemblement national (RN) a ainsi réalisé une percée historique en obtenant 33,15 % des voix au premier tour, se positionnant en tête des suffrages exprimés. Cette performance s'est traduite par l'élection ou la réélection de 140 députés d'extrême-droite. Le pari risqué du président, qui espérait regagner un contrôle sur l'agenda politique en forçant un réalignement des forces centristes et républicaines, a ainsi eu l'effet inverse : loin d'affaiblir l'extrême-droite, il lui a permis de consolider son ancrage électoral et d'imposer son programme à extrême-centre sans consistance morale et politique. L'instabilité politique en découlant a eu des effets immédiats sur la gestion des questions migratoires et sécuritaires. Le RN, bien que ne disposant pas d'une majorité parlementaire absolue, a réussi à imposer ses priorités dans les débats législatifs. Sous la pression d'une droite en quête de survie politique, des mesures jusqu'alors impensables ont été progressivement adoptées, normalisant une vision de plus en plus restrictives de l'identité française, par exemple par la reprise des thèmes ethno-nationalistes des « Français.e.s de papier » et du « risque de submersion migratoire ».

© Jérémy-Günther-Heinz Jähnick



L'alignement du gouvernement sur ces thématiques s'est traduit par un durcissement des politiques migratoires, avec une accélération des expulsions de migrants, une restriction accrue des conditions de naturalisation et une remise en cause des droits sociaux des étrangers.

L'hostilité envers l'islam et les musulman.e.s, quant à elle, a poursuivi son rapide processus d'institutionnalisation à travers plusieurs décisions gouvernementales, notamment :

- La poursuite de la politique du rapport de force dans les établissements éducatifs et sportifs, appliquée avec une rigueur jamais vue, confirmant une vision où l'islam visible est systématiquement considéré comme une atteinte aux valeurs républicaines, voire un risque sécuritaire pour les institutions publiques.
- La multiplication des fermetures de mosquées et d'écoles privées musulmanes, justifiées par des motifs sécuritaires flous et des décisions administratives sans véritable recours.
- Le ciblage des associations musulmanes, avec des restrictions drastiques sur leur financement et leur fonctionnement, imposant des conditions de transparence et de contrôle toujours plus étroites. Il n'y a ainsi aujourd'hui plus aucune école privée musulmane sous contrat en France.

Conséquence directe de ce climat répressif, les violences islamophobes ont explosé, avec une recrudescence des attaques contre des mosquées, des agressions verbales et physiques contre des femmes portant un voile et des menaces de mort envers des personnalités musulmanes publiques.

À ce titre, la France n'est pas un cas isolé. En Allemagne, l'AfD, arrivée seconde aux élections européennes, a imposé dans le débat public un discours ultranationaliste et anti-musulman, obligeant la droite conservatrice (CDU-CSU) à se repositionner sur une ligne dure. L'islamophobie s'est intensifiée dans les discours politiques, notamment avec la diffusion de théories du complot sur un prétendu « grand remplacement » en faveur des musulman.e.s, discours non sans connotation antisémite – puisque ce grand remplacement est réputé organisé par des personnalités juives. Le concept de remigration, qui prône

l'expulsion forcée des populations perçues comme non assimilées, a quitté les cercles marginaux de l'extrême-droite pour être ouvertement discuté au sein des institutions politiques. Une proposition de loi visant à restreindre l'accès à la nationalité allemande pour les personnes originaires de pays musulmans a été discutée au Bundestag.

Dans plusieurs Länder dirigés par des élus d'extrême-droite, les lois sur le port du voile dans l'espace public ont été durcies et restreignent davantage les opportunités professionnelles des femmes musulmanes. Parallèlement, les mosquées et centres culturels musulmans ont été placés sous une surveillance

accrue, souvent sans justification légale. Sous la pression de l'AfD et d'une frange conservatrice de la CDU, le gouvernement fédéral a augmenté les moyens des services de renseignement pour surveiller les imams et les organisations islamiques, sous prétexte de lutte contre le séparatisme religieux. Cette politique de la surenchère a fini par aboutir à une percée historique de l'AfD lors des élections fédérales anticipées du 23 février 2025, obtenant 20,8 % des suffrages, soit le double de son score de 2021. Ce résultat a propulsé l'AfD au rang de deuxième force politique



© Olaf Kosinsky

du pays, derrière la CDU/CSU (28,5 %) et devant le SPD (16,4 %), lui permettant d'occuper 152 sièges au Bundestag. Cette ascension a renforcé la normalisation de l'extrême-droite en Allemagne, notamment sous l'impulsion d'Alice Weidel, qui a contribué à lisser l'image d'un parti demeurant fondamentalement anti-immigration et islamophobe.

L'année 2024 en Allemagne a également été marquée par une montée inquiétante des violences d'extrême-droite. Plusieurs attaques contre des lieux de culte musulmans et des centres d'accueil de réfugiés ont été recensées, notamment en Saxe et en Bavière. À Dresde et Leipzig, des groupes néonazis ont organisé des descentes violentes dans des quartiers à majorité immigrée, attaquant

commerces et familles réfugiées. Des mosquées ont été vandalisées et recouvertes de slogans suprémacistes et de références au Troisième Reich. Ces violences s'inscrivent dans un climat de radicalisation alimenté par la banalisation du racisme dans les discours politiques. Lors d'un meeting en novembre 2024, un élu local de l'AfD en Thuringe a déclaré que «les quartiers musulmans doivent être reconquis», un message largement relayé sur les réseaux sociaux, sans réaction des autorités. Face à cette montée des violences, la réponse des institutions a été tardive et sélective, davantage focalisée sur la répression des manifestations antifascistes que sur la protection des minorités. Plusieurs associations de défense des droits humains ont dénoncé une complicité passive des institutions avec la violence raciste.

Au Royaume-Uni, la montée du parti Reform UK, rival du Parti conservateur sur sa droite, a exacerbé la radicalisation du débat public. Sous la pression de Nigel Farage et de son entourage, le gouvernement britannique a renforcé la surveillance des associations musulmanes de défense des droits civiques. Les services de renseignement peuvent désormais effectuer des perquisitions sans mandat dans les bureaux d'ONG



musulmanes et interdire des financements étrangers sous prétexte de «protection contre l'ingérence étrangère». Dans un climat de surenchère médiatique, plusieurs figures politiques et journalistes conservateurs ont diffusé des théories conspirationnistes sur une prétendue «islamisation progressive» du pays. Ces discours ont eu un impact direct sur le terrain. En 2024, plusieurs émeutes racistes ont éclaté, notamment à Birmingham et Londres. Un crime atroce, immédiatement attribué à un suspect musulman, a déclenché une vague de violences contre des commerces et des lieux de culte. Des barrages filtrants ont été établis par des groupes d'extrême-droite, empêchant le passage des non-Blancs, tandis que des mosquées et des cimetières musulmans étaient attaqués.

Ces événements illustrent un effondrement progressif des normes démocratiques. Loin d'être spontanée, cette radicalisation découle d'années de discours politiques exacerbant les tensions ethniques et confessionnelles. Le Brexit a marqué un tournant en légitimant un néonationalisme omniprésent dans l'espace public. Les conservateurs britanniques ont exploité ces tensions pour asseoir leur pouvoir et enclencher un engrenage qui aboutit aujourd'hui à des flambées de violences incontrôlées.



Aux Pays-Bas, l'arrivée au pouvoir de Geert Wilders et de son Parti pour la Liberté (PVV) a marqué une rupture brutale. Déjà engagé dans des politiques restrictives, le nouveau gouvernement a ouvertement assumé un projet de démantèlement des droits des minorités. La naturalisation des étrangers musulmans a été sévèrement restreinte, rendant presque impossible l'accès à la citoyenneté pour les ressortissants de pays à majorité musulmane. Une enquête journalistique a révélé que plusieurs municipalités avaient mis en place un dispositif de surveillance secrète des mosquées, instaurant un climat de suspicion

généralisée. Des imams ont été interdits de prêche, certains expulsés du territoire néerlandais sans justification, tandis que des perquisitions ont eu lieu dans des lieux de culte sous prétexte de contrôles administratifs. Dans les médias, Wilders et ses alliés ont normalisé une rhétorique de guerre culturelle, qualifiant l'islam de «menace existentielle». Cette propagande a contribué à une hausse des violences islamophobes, avec une recrudescence des agressions contre les femmes portant un voile et des attaques contre des commerces musulmans.

En Autriche, lors des élections législatives du 29 septembre 2024, le Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ), dirigé par Herbert Kickl, a obtenu 28,8 % des suffrages, se positionnant ainsi en tête du scrutin. Cette performance historique, la meilleure pour l'extrême-droite autrichienne depuis 1945, a permis au FPÖ de



© Michael Lucan

remporter 57 sièges sur 183 au Conseil national, soit une augmentation de 26 sièges par rapport aux élections précédentes. Le FPÖ, désormais solidement ancré dans le paysage politique a radicalisé ses positions islamophobes, exigeant un renforcement des contrôles sur les écoles musulmanes et les centres culturels islamiques. Un rapport gouvernemental controversé a suggéré que l'adhésion à des valeurs islamiques pouvait être interprétée comme un signe de radicalisation, justifiant ainsi une surveillance accrue des citoyens de confession musulmane.

En Italie, Giorgia Meloni a poursuivi une politique de marginalisation systémique des musulmans. Les financements des mosquées ont été placés sous contrôle accru, tandis que de nouvelles lois ont restreint la visibilité de l'islam dans l'espace public, notamment en matière de vêtements religieux et de manifestations culturelles. Son gouvernement a aussi renforcé les restrictions sur les ONG de sauvetage en mer et criminalisé les associations humanitaires venant en aide aux réfugiés.



LE RÔLE DES MÉDIAS DANS LA RADICALISATION DE L'ESPACE PUBLIC. DE LA COMPLICITÉ À LA SURENCHÈRE

Depuis plusieurs décennies, les médias traditionnels jouent un rôle central dans l'entretien d'un climat de peur et de suspicion à l'égard des musulman.e.s en Europe – c'est un constat devenu commun. En privilégiant les thématiques sécuritaires et identitaires au détriment des analyses économiques et sociales, les médias ont modelé une opinion publique de plus en plus réceptive aux discours alarmistes sur l'islam et l'immigration, contribuant ainsi à la normalisation des politiques répressives visant les populations musulmanes.

En France, l'omniprésence des figures d'extrême-droite sur les plateaux télévisés et radiophoniques a marqué une rupture. Des éditorialistes charriant les idées d'extrême droite monopolisent le débat et orientent les discussions sur des questions d'identité nationale, de « séparatisme islamiste » ou d'« incompatibilité culturelle ». Le moindre fait divers impliquant un.e musulman.e ou une personne perçue comme telle est alors interprété comme un symptôme de problèmes systémiques, qui justifient des réactions étatiques immédiates et disproportionnées. En parallèle, la montée en puissance des médias du groupe Bolloré, notamment C8 et CNEWS, a amplifié cette dynamique. Malgré l'intervention de l'ARCOM en 2024, qui a imposé des sanctions et des restrictions à C8, le mal était déjà fait. Pendant des années, ces chaînes ont offert une plateforme à des propos islamophobes et conspirationnistes, et ainsi contribué à ancrer durablement ces idées dans le paysage médiatique.

Ce phénomène n'est pas restreint à la France. En Allemagne, la progression de l'AfD a été largement facilitée par une couverture médiatique qui a offert au parti une tribune constante. Des émissions à forte audience ont intégré ses théories conspirationnistes sur une islamisation supposée, sans les remettre véritablement en question. Cette complaisance a légitimé des thèses qui, quelques années plus tôt, étaient encore considérées comme marginales. Aux Pays-Bas, Geert Wilders a exploité cette logique en multipliant les provocations islamophobes. À chaque nouvelle déclaration, les médias ont amplifié sa portée en consacrant de longues heures d'antenne à commenter ses propos, même pour les critiquer. En Italie, la ligne éditoriale des chaînes publiques et privées s'est alignée sur les discours du gouvernement Meloni, et transforment sans vergogne les migrant.e.s et les musulman.e.s en boucs émissaires de la crise sécuritaire et économique.

À tout cela s'ajoute l'influence croissante des réseaux sociaux, en particulier les plateformes X (ex-Twitter), Instagram et Facebook, désormais entre les mains de propriétaires proches des idées d'extrême-droite. Ces espaces dérégulés jouent sans conteste un rôle démesuré dans la propagation de la désinformation raciste. Des campagnes coordonnées de diffusion de fausses informations sur l'islam, couplées à des algorithmes favorisant les contenus polarisants, renforcent les divisions sociales et radicalisent une partie de l'opinion publique.

L'attentat du marché de Noël de Magdebourg le 20 décembre 2024 est un exemple frappant de l'emballement idéologique qui domine le traitement médiatique des violences en Europe : il illustre le peu d'importance accordée aux faits et la précipitation à attribuer toute menace à l'islam et aux musulmans. Le principal suspect, Taleb A., un psychiatre saoudien naturalisé allemand, affichait pourtant publiquement des opinions islamophobes et d'extrême-droite sur les réseaux sociaux. Dans leur couverture de l'attentat, de nombreux médias ont mis en avant son origine saoudienne, son statut d'immigré, et son attachement supposé à l'islam, plutôt que ses liens idéologiques avec l'extrême-droite. Contrairement aux attaques dites islamistes, où l'accent est immédiatement placé sur la dimension terroriste et sur l'idéologie des assaillants, les médias ont ici insisté sur des facteurs personnels et psychologiques afin de minimiser la portée politique de l'acte et le danger que représente l'islamophobie radicale. La même mécanique peut être remarquée après l'attaque au couteau survenue le 29 juillet 2024 à Southport, au Royaume-Uni. L'agresseur, Axel Rudakubana, un Britannique de 17 ans né de parents rwandais, avait alors attaqué un atelier de danse pour enfants, causant la mort de trois fillettes et blessant dix autres personnes. Malgré l'absence de motivations politiques, religieuses ou idéologiques identifiées, des rumeurs ont rapidement circulé en ligne, désignant à tort l'assaillant comme un migrant musulman. Ces fausses informations ont déclenché des émeutes racistes dans plusieurs villes du Royaume-Uni orchestrées par des groupes d'extrême-droite et ciblant particulièrement les communautés musulmanes et les demandeurs d'asile.

LE GÉNOCIDE ISRAÉLIEN DE GAZA, OU L'ACCÉLÉRATEUR DE LA FASCISATION EUROPÉENNE

À la suite des attaques du 7 octobre et de l'offensive militaire menée par Israël qui a causé plus de 30 000 morts, l'année 2024 a été marquée par un durcissement sans précédent des restrictions visant le mouvement de solidarité avec la Palestine en Europe. Cette répression s'est manifestée par des mesures politiques, judiciaires et sécuritaires visant à dissuader toute mobilisation en faveur de la cause palestinienne. Ce climat de chasse aux sorcières a contribué à normaliser des discours racistes et islamophobes, en renforçant notamment l'idée que les musulman.e.s et les militant.e.s pro-palestinien.ne.s constituent une menace sécuritaire pour l'Europe.

Dès le 12 octobre 2023, le gouvernement français a ordonné l'interdiction systématique des manifestations pro-palestiniennes, invoquant un risque de trouble à l'ordre public. Cette politique s'est poursuivie avec une intensité accrue en 2024, malgré les nombreuses décisions de justice annulant ces interdictions. À plusieurs reprises, le Conseil d'État a rappelé l'illégalité de ces interdictions, mais elles ont néanmoins persisté, rendant toute mobilisation spontanée quasi impossible. Les manifestations qui ont réussi à se tenir ont été violemment réprimées. À Paris, Lyon, Marseille et Lille, les forces de l'ordre ont utilisé des gaz lacrymogènes, procédé à des charges policières et effectué des arrestations massives contre des manifestants pacifiques. Plus de 1 300 personnes ont été verbalisées en une seule journée lors d'un rassemblement interdit à Paris, et des dizaines de militant.e.s ont été placé.e.s en garde à vue pour avoir simplement brandi un drapeau palestinien. Cette répression s'est étendue au-delà des manifestations : de nombreux citoyens ont été arrêtés ou sanctionnés pour avoir exprimé leur solidarité avec Gaza sur les réseaux sociaux, tandis que des écoles et des universités ont mis en place des restrictions absurdes, interdisant à des étudiants et enseignants de porter un keffieh ou d'afficher des messages de soutien à la Palestine.

La criminalisation de la liberté d'opinion a également pris une dimension judiciaire inquiétante en 2024. En France, en Allemagne, au Royaume-Uni et

© Revolutionary Communist Party



aux Pays-Bas, des accusations d'apologie du terrorisme ont conduit à la mise en examen de militants pro-palestiniens, de chercheurs ou de personnalités politiques. Des manifestants ont été condamnés à des peines de prison ferme pour avoir scandé des slogans en faveur de la Palestine. Des enseignants ont été suspendus ou licenciés pour avoir évoqué le génocide israélien en classe. Des associations humanitaires ont été dissoutes, accusées, sans preuve, d'avoir des liens avec des organisations terroristes, d'autres ont fait l'objet de gels des avoirs. En Allemagne, la situation a été particulièrement radicale : l'État a élargi ses dispositifs antiterroristes pour justifier des perquisitions au domicile de militants pro-palestiniens, l'annulation de conférences universitaires et la révocation de visas de chercheurs et d'étudiants soupçonnés de sympathie pour la Palestine. Aux Pays-Bas, un avocat néerlandais-palestinien a été interdit d'exercer, accusé de diffamation contre Israël après avoir dénoncé les crimes de guerre commis à Gaza. Des journalistes ont été inquiétés pour avoir simplement relayé des informations sur la situation palestinienne, par exemple en parlant « d'échange d'otages » sur France Info pour décrire la libération de prisonniers palestiniens parfois mineurs soumis au régime extra-judiciaire de la détention administrative ou, sur un autre sujet, pour avoir rappelé s'agissant de Jean-Michel Aphantie les crimes de la colonisation française en Algérie, dont certains massacres n'ayant rien à envier aux crimes de l'occupation nazie.

Les universités européennes, traditionnellement perçues comme des lieux de liberté, de réflexion, de débat et de critique, ont alors subi une vague de censure sans précédent en 2024. De nombreuses conférences sur la Palestine ont été annulées sous pression des gouvernements et de groupes pro-israéliens. Des chercheurs ont été contraints au silence, leurs travaux assimilés à une prise de position politique inacceptable. Des étudiants ont été exclus de leurs universités pour avoir organisé des événements en soutien aux Palestiniens. Dans certains pays, des lois ont été modifiées pour interdire le port de symboles pro-palestiniens dans les établissements publics. Ainsi, en Allemagne, en France et au Royaume-Uni, porter un keffieh dans certaines administrations ou écoles est désormais considéré comme un acte militant pouvant justifier des sanctions disciplinaires. Au-delà des mesures répressives directes, le génocide à Gaza a servi de prétexte idéologique pour accélérer la libération des discours islamophobes les plus radicaux en Europe. Les musulmans sont désormais perçus comme une menace permanente à l'ordre public, du simple fait de leur engagement pro-palestinien. Le soutien à l'État d'Israël est instrumentalisé pour opérer une lecture identitaire du conflit, opposant une « Europe judéo-chrétienne » aux « barbares islamistes ».

TRUMP, LE NOM D'UNE FASCISATION GLOBALISÉE

L'investiture de Donald Trump en janvier 2025 a marqué une autre accélération brutale de la fascisation constatée à l'échelle globale. Dès les premiers jours de son mandat, son administration a mis en œuvre une série de mesures ciblant directement les populations musulmanes, cette fois-ci celles installées aux États-Unis, réactivant ainsi des logiques de contrôle et d'exclusion qui trouvent un écho croissant en Europe.

Parmi les premières décisions de son second mandat, Trump a réactivé et élargi le Muslim Ban, interdisant l'entrée aux États-Unis à un nombre accru de pays à majorité musulmane. Ce décret, qui avait déjà été une marque de fabrique de sa première présidence, a désormais inclus de nouvelles nations, étendant ainsi la portée de cette politique discriminatoire. Cette interdiction a paralysé les procédures d'asile pour des milliers de réfugiés, tout en compliquant la vie des étudiants et travailleurs musulmans déjà installés aux États-Unis, notamment si ceux-ci ont fait montre de solidarité à l'égard de la Palestine.

Parallèlement, des personnalités connues pour leurs positions ouvertement hostiles à l'islam ont été nommées à des postes clés, ce qui a une influence directe sur les politiques intérieure et étrangère des États-Unis. Sous leur impulsion, le Département de la Sécurité intérieure et le FBI ont accru leur surveillance des organisations musulmanes et des mosquées, en justifiant ces mesures par la nécessité d'anticiper de nouvelles menaces terroristes, alors même qu'aucun fait concret ne les corroborait.

L'effet Trump dépasse les frontières américaines. En insistant sur l'identité chrétienne de l'Occident et la nécessité de se protéger contre l'influence musulmane, Trump fournit aux droites européennes une justification supplémentaire pour durcir leurs politiques migratoires et sécuritaires. Des figures comme Éric Zemmour en France, Geert Wilders aux Pays-Bas et Viktor Orbán en Hongrie se sont appuyées sur son discours pour appeler à une défense accrue de la civilisation occidentale, légitimant des pratiques qui auraient été jugées extrêmes il y a seulement quelques années.

Ce renforcement des courants politiques islamophobes par le retour de Trump au pouvoir conduit mécaniquement les États européens à une approche autoritaire

et identitaire de la gestion des questions migratoires et religieuses. L'année 2025 s'annonce ainsi comme un moment charnière, où la consolidation de régimes illibéraux pourrait redéfinir durablement les équilibres démocratiques en Europe, notamment à la lumière de l'islamophobie en plein essor.

La montée en puissance des mouvements d'extrême-droite en Europe et la normalisation croissante de l'islamophobie marquent un tournant profond dans le paysage politique et social du continent. Ce contexte, où des thématiques xénophobes et discriminatoires deviennent des éléments centraux des débats publics, témoigne d'une fragilisation des principes démocratiques. L'effet Trump, avec son impact idéologique et ses politiques répressives, a consolidé ces dynamiques, encourageant un alignement transatlantique sur des politiques de contrôle, de surveillance et d'exclusion. Parallèlement, la criminalisation de la solidarité avec la Palestine, l'érosion des libertés académiques, l'influence démesurée de certains médias et la diffusion de discours racistes et complotistes via les réseaux sociaux forment un terreau fertile pour des régimes de plus en plus autoritaires. L'Europe, face à ces tendances, se trouve à la croisée des chemins : poursuivre dans cette voie d'une marginalisation systématique des minorités et d'une légitimation des discours de haine, ou renouer avec les valeurs d'égalité, de justice et de pluralisme qui ont longtemps constitué ses fondements. L'avenir des sociétés européennes dépendra de la capacité des acteurs politiques, des institutions, des médias et des citoyen.ne.s à résister à cette spirale inquiétante et à préserver un espace démocratique où la diversité et les libertés fondamentales restent protégées.



CONCLUSION

Malgré un contexte marqué par la persistance de l'islamophobie en 2024, des initiatives positives ont émergé à travers l'Europe, témoignant d'une volonté collective de promouvoir le vivre-ensemble. Ces actions, portées par des personnalités publiques, des institutions et des citoyens engagés, offrent quelques lueurs d'espoir pour l'avenir.

En janvier 2025, lors de la journée de commémoration de l'Holocauste, la reine Camilla a par exemple mis en garde contre la montée de l'antisémitisme et de l'islamophobie. Elle a en effet souligné que ces formes de haine commencent souvent par de « petits actes d'exclusion », et que la vigilance, autant que l'éducation, étaient des axes primordiaux pour prévenir les discriminations de tous ordres. Le 27 janvier, Martha Bißmann, ancienne députée autrichienne et militante des droits humains, a organisé une conférence à Vienne pour sensibiliser le public à l'islamophobie, où elle a exprimé son soutien aux communautés musulmanes. Aux Pays-Bas, le roi Willem-Alexander a adressé un message fort aux communautés juives et musulmanes après les violences survenues lors du match du Maccabi Tel Aviv. Il a alors appelé à l'unité et au respect mutuel, et a fermement condamné les actes de violence et de haine. Ces quelques marques de soutien symboliques ne suffisent bien sûr pas à inverser la tendance inquiétante observée en 2024 mais elles demeurent nécessaires et, en un sens, rassurantes, dans un contexte où la parole islamophobe ne cesse de s'emballer. Ces déclarations témoignent d'une prise de conscience minimale de la gravité de l'islamophobie, et doivent s'accompagner évidemment d'initiatives concrètes qui révéleraient une prise de conscience authentique et politique de la gravité de la situation.

L'année 2024 a aussi été marquée par le travail continu et courageux des organisations anti-racistes, pour sensibiliser, offrir du soutien, créer des solidarités. Le mouvement «Stand Up to Racism» par exemple, a ainsi organisé des manifestations de grande ampleur à travers l'Europe, pour dénoncer le racisme et l'islamophobie. Ces actions ont mobilisé des milliers de personnes, et renforcé la solidarité et la détermination à combattre toutes les formes de discrimination. En avril, une grande marche contre le racisme et l'islamophobie a été organisée à Paris, rassemblant alors des milliers de personnes. Novembre 2024 a été marqué par le mois de la sensibilisation à l'islamophobie, une

campagne qui a mis en avant les efforts des musulman.e.s à travers l'Europe pour lutter contre l'islamophobie.

En dépit, donc, des défis persistants, l'année 2024 a aussi été marquée par une résistance déterminée et des actions concrètes et positives de la société civile. Ces initiatives démontrent qu'en Europe, face à la haine et à l'intolérance, une réponse collective et solidaire reste possible.

Tout au long de l'année 2024, le CCIE a été en première ligne de ce combat contre l'islamophobie, en menant des actions concrètes aux côtés des victimes et des organisations engagées contre l'islamophobie. Le CCIE a apporté un soutien juridique et psychologique aux personnes ciblées par des discriminations, continué sa stratégie de plaidoyer auprès des institutions européennes et internationales, a produit des analyses pour mieux documenter le phénomène. Le CCIE a également multiplié les initiatives de sensibilisation et de mobilisation : l'aide à la réalisation du documentaire *Les 20 ans d'une loi d'exclusion* de Dhia Ben Naser, la tenue de plusieurs rencontres, en présentiel ou sur les réseaux sociaux, l'organisation de plusieurs événements, festifs ou académiques.

L'année 2024 a montré que, malgré les obstacles, des voix s'élèvent, des solidarités se tissent et des actions concrètes voient le jour pour faire reculer l'intolérance. En 2025, cette lutte devra se poursuivre avec encore plus de détermination, en renforçant les alliances, en amplifiant les initiatives et en refusant toute banalisation de l'islamophobie. Car c'est à travers une vigilance constante et un engagement sans relâche que pourra émerger une société véritablement inclusive et juste pour toutes et tous.

Recommandations

Face à la montée persistante de l'islamophobie en Europe, il devient impératif d'adopter des mesures structurelles pour lutter contre ce phénomène, qui ne peut plus être appréhendé uniquement à travers des réponses ponctuelles ou réactives. S'il fallait encore le confirmer, l'année 2024 a de nouveau montré que l'islamophobie est un enjeu politique et social de premier ordre qui nécessite une action concertée à l'échelle nationale et européenne. Les recommandations suivantes visent à engager une transformation des politiques publiques et des pratiques institutionnelles, en s'attaquant aux mécanismes systémiques de discrimination et en renforçant les dispositifs de protection des droits fondamentaux.

1. RECONNAÎTRE OFFICIELLEMENT L'ISLAMOPHOBIE COMME UN PHÉNOMÈNE STRUCTUREL

Plus encore que les années précédentes, l'année 2024 a confirmé la persistance et l'enracinement profond de l'islamophobie dans les institutions et les sociétés européennes. Cette reconnaissance officielle et publique est indispensable afin de dépasser les approches purement réactives ou ponctuelles. Les autorités nationales et européennes doivent entreprendre un travail réflexif approfondi sur les mécanismes institutionnels et politiques qui entretiennent et reproduisent les discriminations antimusulmanes – une démarche qui implique une révision critique des politiques publiques existantes, notamment sécuritaires, éducatives et sociales.

2. DÉVELOPPER UNE APPROCHE INTERSECTIONNELLE DE LA LUTTE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

L'islamophobie croise souvent d'autres formes de discrimination (sexisme, racisme, précarité sociale). Il est nécessaire d'adopter une approche intersectionnelle qui tienne compte de ces dimensions et permette de mieux protéger les femmes musulmanes, les personnes racisées et les minorités les plus vulnérables face à ces oppressions multiples.

3. GARANTIR UN ACCÈS ÉGALITAIRE AUX DROITS ET AUX RECOURS JURIDIQUES

Les autorités doivent mettre en place des mécanismes clairs et accessibles pour signaler et traiter les actes de discrimination et de haine, notamment par le renforcement des institutions dédiées (Défenseur des droits, commissions d'égalité, etc.). Une assistance juridique et administrative gratuite doit être garantie aux personnes confrontées à des discriminations en raison de leur religion ou de leur origine.

4. RÉFORMER LES POLITIQUES SÉCURITAIRES DISCRIMINATOIRES

Il est impératif de repenser les dispositifs sécuritaires dont l'application a montré des effets discriminatoires manifestes contre les musulman.e.s. Les critères fondés sur les signes religieux, la fréquentation des lieux de culte ou la possession d'ouvrages religieux courants doivent être abrogés. Les forces de l'ordre doivent être formées spécifiquement à la diversité religieuse et aux impacts psychologiques et sociaux de leurs interventions, afin de prévenir les abus et les dérives discriminatoires.

5. RENFORCER LE CONTRÔLE DES MÉCANISMES DE FICHAGE ET GARANTIR L'ACCÈS, LA RECTIFICATION ET L'ACTUALISATION DES DONNÉES

Les dispositifs de fichage et de surveillance ciblant de manière disproportionnée les personnes musulmanes ou perçues comme telles doivent faire l'objet d'un contrôle rigoureux et indépendant. Il est essentiel de garantir aux individus un droit effectif d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données dans les fichiers administratifs et sécuritaires. Une transparence accrue doit être instaurée, notamment en assurant un suivi régulier par des instances de contrôle indépendantes et en facilitant les recours pour les personnes concernées.

6. SOUTENIR ET PROTÉGER LES ORGANISATIONS ET ACTEURS ENGAGÉS CONTRE L'ISLAMOPHOBIE

La lutte contre l'islamophobie nécessite un soutien accru et concret aux organisations de la société civile et aux ONG qui assurent un accompagnement juridique, social et psychologique aux victimes. Ces organisations jouent un rôle essentiel dans la documentation, la sensibilisation et le plaidoyer pour les droits des musulman.e.s en Europe. Un financement adéquat, une reconnaissance institutionnelle et une protection contre la stigmatisation politique doivent être garantis à ces acteurs, afin de leur permettre de poursuivre efficacement leurs actions sur le terrain.

7. ENCADRER LA COUVERTURE MÉDIATIQUE POUR PRÉVENIR LES BIAIS ET STÉRÉOTYPES

Les médias jouent un rôle central dans la perception de l'islam et des musulmans. Il est crucial de renforcer les instances de régulation médiatique afin de garantir un traitement équitable et non stigmatisant de ces sujets. Des formations sur la lutte contre les préjugés et la responsabilité éditoriale doivent être intégrées aux cursus des journalistes et des professionnels des médias.

8. LUTTER CONTRE LA BANALISATION ET L'IMPUNITÉ DES DISCOURS D'EXTRÊME-DROITE

La montée des discours et des violences liés à l'extrême-droite exige une réponse ferme et immédiate. Les pouvoirs publics doivent cesser de banaliser ou tolérer implicitement ces discours haineux, en renforçant le cadre législatif et judiciaire visant à sanctionner clairement les incitations à la haine et les violences racistes ou islamophobes. Cette lutte doit mobiliser toutes les sphères administratives et sociales—nationales, régionales et locales—et impliquer activement les organisations de la société civile, les ONG et les acteurs communautaires dans la surveillance et la dénonciation publique de ces dérives.

9. RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA HAINE EN LIGNE

La haine en ligne, en particulier l'islamophobie sur les réseaux sociaux, nécessite une réponse législative et administrative plus rigoureuse. Il est crucial d'intensifier les actions visant à identifier, signaler et sanctionner les discours haineux en ligne, tout en respectant les libertés d'expression. Les plateformes de médias sociaux doivent être tenues responsables de la modération proactive de leurs contenus. Une collaboration renforcée entre les gouvernements, les entreprises technologiques et les organisations de la société civile est nécessaire pour garantir une gestion rapide et transparente des contenus haineux. Des formations doivent être mises en place pour les modérateurs et les autorités afin de mieux identifier les discours haineux et islamophobes.

10. RENFORCER LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC

Face à une banalisation accrue des discours islamophobes, il est crucial de multiplier les initiatives éducatives visant à informer le public sur les mécanismes et les conséquences de l'islamophobie. Les médias doivent être impliqués activement dans cette sensibilisation, avec une attention particulière portée à la manière dont ils couvrent les actes islamophobes et représentent les communautés musulmanes. La parole des victimes doit être systématiquement mise en avant afin d'humaniser le débat et de briser les stéréotypes persistants.

11. PROMOUVOIR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE ET LA LUTTE CONTRE LES PRÉJUGÉS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

L'éducation joue un rôle central dans la prévention de l'islamophobie. Il est impératif d'intégrer des programmes éducatifs visant à sensibiliser les jeunes aux discriminations religieuses et culturelles et à la valeur de la diversité. Les écoles doivent offrir des cours sur les droits humains, l'histoire des différentes religions, et les enjeux de l'islamophobie pour déconstruire les stéréotypes dès le plus jeune âge. Des formations régulières doivent être proposées aux enseignants pour les aider à identifier et gérer les comportements discriminatoires en classe. Des partenariats avec des organisations spécialisées dans la lutte contre l'islamophobie et les discriminations peuvent enrichir le contenu pédagogique et offrir un accompagnement aux écoles.

12. PROTÉGER LES ENFANTS CONTRE L'ISLAMOPHOBIE ET LES DISCRIMINATIONS RELIGIEUSES

Il est impératif de mettre en place des mesures de protection spécifiques pour les enfants confrontés à l'islamophobie et aux discriminations religieuses. Ces mesures doivent inclure :

- Lutte contre les discriminations dans le milieu scolaire : Les établissements scolaires doivent développer des politiques anti-discrimination renforcées, incluant des actions spécifiques pour protéger les enfants musulmans ou perçus comme tels contre le harcèlement, les insultes et l'exclusion liés à leur religion. Il est nécessaire d'introduire des protocoles clairs et des dispositifs de signalement des actes discriminatoires.
- Formation des professionnels de l'enfance et des éducateurs : Les éducateurs, enseignants, et professionnels de l'enfance doivent être formés pour reconnaître et répondre à l'islamophobie, notamment à travers des formations sur la diversité culturelle et religieuse, et les mécanismes de prévention des comportements discriminatoires.
- Sensibilisation des parents et des communautés : Des programmes de sensibilisation doivent être développés pour aider les parents à comprendre les risques d'islamophobie et à soutenir leurs enfants dans le cas où ils seraient victimes de discrimination. Ces initiatives devraient être accessibles à tous les parents, y compris ceux de milieux socio-économiques défavorisés ou marginalisés.
- Création de réseaux de soutien pour les enfants victimes de discrimination : Des espaces d'écoute et des services d'accompagnement doivent être créés pour les enfants victimes d'islamophobie, afin de leur fournir un soutien psychologique, juridique et social. Ces réseaux doivent être facilement accessibles et garantir la confidentialité et la sécurité des enfants.



ccieurope.org

Collectif Contre l'Islamophobie en Europe



RAPPORT ANNUEL DU CCIE SUR
L'ISLAMOPHOBIE
EN EUROPE
POUR L'ANNÉE **2024**